

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
Bourse Antoine-Gabrieau

L'Université de Saint-Boniface décerne annuellement aux étudiantes et aux étudiants des bourses en guise de reconnaissance de leur réussite exceptionnelle. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom (s) :	
Adresse :	
Ville et province :	
Code postal :	
Courriel :	
N° de téléphone :	

N° d'étudiant :	
Programme courant :	
Année du programme :	
Charge de cours :	
Moyenne cumulative :	
École secondaire :	

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à ma connaissance, complets et exacts.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date

Déclaration relative aux renseignements personnels

La collecte des renseignements personnels sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* est utilisée à des fins de gérer les dossiers de Bourse de besoin financier. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP (237-1818, poste 398), au Service des archives de l'Université de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7.

Bourse Antoine-Gaborieau

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir fait ses études secondaires au Manitoba;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- avoir terminé son avant-dernière année d'études dans un programme à l'USB ou avoir terminé sa dernière année d'un programme à l'USB et avoir été admis dans un autre programme à l'USB à l'automne;
- se distinguer d'abord par la qualité de son français et ensuite par son application à son perfectionnement linguistique;
- fournir une preuve de la qualité de son français par un ou plusieurs moyens (par exemple, soumettre une lettre de recommandation d'un professeur apte à évaluer sa maîtrise du français, avoir obtenu l'attestation de mérite ou d'excellence au Test de maîtrise du français écrit ou avoir obtenu d'excellentes notes dans ses cours de langue française ou de littérature française);
- fournir une preuve de son application à son perfectionnement linguistique (par exemple, cours suivis et réussis, tutorat, conférences, lecture, activités socioculturelles mettant en valeur la langue française, etc.).

Date limite des demandes : Le 30 septembre

La demande doit être soumise au Registrariat.

N.B. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois au cours de ses études à l'USB.